



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 29 décembre

Mesures spécifiques à l'occasion des fêtes de fin d'année

Pour assurer la sécurité de tous durant la nuit de la Saint-Sylvestre, les services seront pleinement mobilisés **avec près de 700 agents sur le terrain** (incluant police nationale, gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers du SDIS et les autres forces) qui **travailleront pour votre sécurité en multipliant les contrôles**.

François Ravier, préfet de la Savoie, a d'abord pris des mesures dans l'ensemble du département afin de prévenir tout trouble à l'ordre public. Ainsi, sont interdits dans la nuit du 31 décembre 2023 au 1^{er} janvier 2024 :

- la consommation de boissons alcooliques sur la voie publique, en dehors des lieux réservés à cet effet ainsi que le transport et la détention d'alcool, conditionné dans un contenant en verre et en métal, sur la voie publique, en dehors des lieux prévus à cet effet ;
- le port et le transport, sans motif légitime d'armes, toutes catégories confondues, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme, à l'exception des personnes habilitées dans l'exercice de leur mission ;
- la détention et l'usage de fumigènes, pétards ou feux d'artifice sur la voie publique, à l'exception des personnes majeures titulaires de l'agrément préfectoral ;
- l'achat, la vente, la cession l'utilisation, le port et le transport des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques ;
- l'achat et le transport d'acide, de combustibles corrosifs, carburants à emporter, gaz inflammables et de tous les produits inflammables ou chimiques sauf nécessité dûment justifiée par le client.

Le préfet rappelle que l'alcool est responsable de 32 % des accidents mortels de la route, ce pourcentage augmente lorsqu'on additionne alcool et stupéfiants. Il rappelle aussi que l'alcool est à l'origine de nombreuses violences, y compris intrafamiliales. Le préfet lance donc **un appel à la responsabilité individuelle, pour que chacune et chacun modère sa consommation d'alcool et renonce à prendre la route sans ses pleines capacités**.

François Ravier, préfet de la Savoie, remercie tous les services engagés en cette nuit du 31 décembre et souhaite à toutes et tous de très belles festivités de fin d'année et par avance, une excellente année 2024.

Préfecture de la Savoie
Service interministériel de la communication
Mél : pref-presse@savoie.gouv.fr